
Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille quatre cent vingtième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 6 juin 2017, à 10 h 10

Président(e) : M. Fedor Rosocha (Slovaquie)



Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1420^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Excellences, chers collègues, Mesdames et Messieurs, je souhaiterais tout d'abord exprimer nos sincères condoléances à la délégation du Royaume-Uni. Nous sommes choqués par les terribles événements qui se sont produits à Londres durant le week-end. Nous sommes profondément attristés par la perte de vies innocentes et par les blessures qu'ont subies les victimes de cette horrible attaque. La Slovaquie condamne fermement cet acte de terrorisme. Nos prières et nos pensées vont aux victimes de cet acte barbare.

Chers collègues, permettez-moi tout d'abord de remercier chacun d'entre vous pour sa participation active aux réunions du Groupe de travail sur la voie à suivre de la semaine dernière. Comme vous le savez, je travaille en étroite collaboration avec l'Ambassadeur Lynn et avec vous tous pour permettre à la Conférence du désarmement de reprendre un travail de fond. En ma qualité de Président de la Conférence, je continuerai à appuyer et à animer le processus existant. Au vu du temps dont nous disposons avant la fin de la session de 2017 de la Conférence, je pense qu'il est urgent que nous trouvions une solution pour aller de l'avant. Si nous voulons sérieusement nous engager pour la Conférence et ses travaux de fond, il est de notre responsabilité commune de faire preuve du maximum de souplesse à l'égard du Groupe de travail et de coopérer avec celui-ci, car sa création est une décision que nous avons prise ensemble, par consensus. Le Groupe de travail et son président ont besoin de notre appui.

Dans le même temps, comme je l'ai déjà indiqué lors de la séance plénière de la semaine dernière, la Slovaquie est résolue à s'acquitter de son mandat à la présidence de la Conférence. Nous serons à la hauteur de notre détermination à définir les possibles éléments d'un programme de travail et à en examiner la possible adoption. La semaine dernière, nous avons entamé des consultations avec les États membres, ce qui nous a permis de débattre utilement non seulement sur l'évolution du Groupe de travail sur la voie à suivre, mais également sur la situation de la Conférence. Je continuerai à solliciter activement les membres de la Conférence et à organiser des consultations bilatérales et multilatérales pour trouver une solution consensuelle sur un programme de travail.

Je voudrais également rappeler que nous sommes ouverts à toute suggestion des États membres, tant sur la procédure que sur le fond, qui pourrait nous aider à avancer dans la bonne direction. Ma porte est ouverte à tous les États membres.

Permettez-moi maintenant de dire quelques mots sur l'organisation de nos travaux d'aujourd'hui. Comme la semaine dernière, le Groupe de travail sur la voie à suivre se réunira immédiatement après la présente séance plénière, ainsi que le secrétariat l'a indiqué à toutes les délégations. Une pause de quelques minutes s'imposera pour permettre aux techniciens d'apporter les modifications nécessaires au système informatique.

En outre, j'aimerais également donner suite aux suggestions formulées par les délégations concernant le traitement des questions liées à l'article 2 du Règlement intérieur. J'ai donc l'intention d'organiser une séance informelle le mardi 13 juin 2017, qui se tiendra immédiatement après la séance plénière officielle de la Conférence.

Je passe maintenant à la liste des orateurs d'aujourd'hui. Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Je donne la parole aux États-Unis d'Amérique.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord d'exprimer mes condoléances au peuple du Royaume-Uni à la suite de l'odieux attentat terroriste qui a eu lieu samedi soir. Les États-Unis sont aux côtés du Royaume-Uni en cette période très difficile, et nous ne manquerons pas de fournir, si la demande nous est faite, toute l'assistance nécessaire pour faire rapidement la lumière sur cet horrible attentat terroriste.

Monsieur le Président, les États-Unis se félicitent de l'adoption de la résolution 2356 (2017) dans laquelle le Conseil de sécurité de l'ONU a non seulement condamné les violations répétées de ses précédentes résolutions par la Corée du Nord, mais encore imposé des sanctions à davantage de personnes et d'entités nord-coréennes affiliées aux programmes nucléaire et balistique du régime. Nous espérons que Pyongyang prendra sérieusement en considération

l'adoption à l'unanimité de cette résolution, commencera à se conformer à ses obligations internationales et mettra fin à son comportement provocateur et dangereux.

Nous appelons tous les États membres à se joindre à nous pour appliquer pleinement et en toute transparence les obligations découlant de toutes les résolutions du Conseil de sécurité concernant la Corée du Nord.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant des États-Unis d'Amérique. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Je donne maintenant la parole au Représentant de la République populaire démocratique de Corée.

M. Ju Yong-Chol (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je souhaiterais réagir à la déclaration qui vient d'être prononcée par les États-Unis en donnant lecture de certains points clefs de la dernière déclaration du porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée concernant la résolution du Conseil de sécurité.

Le porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée a publié une déclaration le dimanche 4 juin, au sujet des forces hostiles qui s'acharnent par des agissements funestes à obtenir des sanctions contre la République populaire démocratique de Corée et à exercer sur elle des pressions. Le Conseil de sécurité de l'ONU a, encore une fois, fabriqué de toutes pièces une nouvelle résolution assortie de sanctions, contestant le lancement par la République populaire démocratique de Corée d'un missile balistique dans le cadre de ses activités ordinaires visant à renforcer ses forces nucléaires.

Cette résolution, qui aurait été rédigée après de longues consultations entre les États-Unis et la Chine, énumère une liste de personnes et d'entités liées au programme nucléaire et balistique de la République populaire démocratique de Corée qui font l'objet de nouvelles sanctions. Les États-Unis ont précédemment annoncé leurs propres sanctions unilatérales contre la République populaire démocratique de Corée, parmi lesquelles un boycottage indirect visant des entreprises et des ressortissants de pays tiers, y compris de la Russie, qui sont soupçonnés d'entretenir des liens avec la République populaire démocratique de Corée.

Le Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée condamne et rejette fermement la nouvelle vague de sanctions prononcées par le Conseil de sécurité de l'ONU, car elle représente un acte hostile visant à désarmer la République populaire démocratique de Corée et à asphyxier son économie. Les États-Unis travaillent à accroître leur puissance militaire, notamment à moderniser leurs armes nucléaires, afin de disposer du système d'armes le plus sophistiqué au monde et de garantir leur suprématie. Toutefois, ils estiment qu'aucun autre pays n'est autorisé à tester ou à lancer un engin désigné comme « nucléaire » ou « balistique ». Il s'agit là d'une manifestation extrême d'arrogance, d'autosatisfaction et d'une politique de « deux poids, deux mesures ».

Ces deux pays ont élaboré cette résolution en coulisses pour servir leurs propres intérêts, et ils ont forcé son adoption. Aujourd'hui, ils font pression sur les autres pays pour qu'ils la reconnaissent comme étant le fruit de la volonté générale de la communauté internationale. Il s'agit là d'une expression claire d'autoritarisme et d'un acte arbitraire visant à poursuivre leurs intérêts propres tout en ignorant la justice internationale. Le renforcement des capacités nucléaires de la République populaire démocratique de Corée est un exercice naturel de sa souveraineté lui permettant de faire face aux menaces nucléaires que les États-Unis font peser à son encontre. Il permet également d'assurer une véritable justice internationale et de garantir la paix et la sécurité sur la péninsule coréenne et dans la région.

Les pays qui ont élaboré la résolution de sanctions se fourvoient gravement s'ils pensent qu'ils peuvent retarder ou entraver de quelque manière le développement des forces nucléaires de la République populaire démocratique de Corée, ne serait-ce qu'un instant. Ils ne cessent de parler de dialogue, mais il est absurde de prôner le dialogue tout en imposant des conditions préalables déraisonnables et en exerçant des pressions extrêmes. Quoi qu'on en dise, quelles que soient les sanctions et les pressions qui peuvent en découler, nous ne

cesserons pas de renforcer notre capacité nucléaire, car c'est la voie que nous avons choisie pour défendre la souveraineté du pays et son droit d'exister.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République populaire démocratique de Corée de sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Fédération de Russie.

M. Deyneko (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à exprimer nos condoléances et notre sympathie à la délégation britannique à la suite des actes de terrorisme perpétrés en Grande-Bretagne, au cours desquels des innocents ont été blessés ou tués. Cela nous rappelle brutalement que le terrorisme ne connaît aucune frontière géographique ou morale. Ce n'est qu'en agissant ensemble que nous pourrions vaincre l'ennemi commun.

Monsieur le Président, veuillez accepter nos félicitations à l'occasion de votre accession au poste de Président, et permettez-moi de vous adresser mes plus sincères vœux de succès. Nous sommes, pour notre part, prêts à partager notre expérience et à fournir toute l'assistance possible pour vous aider dans vos efforts. Nous nous félicitons de l'assiduité des efforts déployés pour susciter un consensus sur un programme de travail pour la Conférence du désarmement. Nous sommes convaincus que votre travail sera facilité par les efforts soutenus de M. Htin Llyn, Ambassadeur du Myanmar et Président du Groupe de travail sur la voie à suivre, et que le Groupe pourra engager un travail de fond. Nous considérons que le calendrier des réunions du Groupe est indicatif et qu'il ne requiert pas l'adhésion de tous, car il se rapporte aux questions de procédure et relève de la responsabilité du Président du Groupe. Néanmoins, nous sommes prêts à discuter d'autres variantes, mais nous devons agir rapidement, sachant qu'il reste peu de temps avant la clôture de la session de 2017 de la Conférence du désarmement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Fédération de Russie. Je donne maintenant la parole au représentant de la République de Corée.

M. Kim In-chul (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord d'exprimer nos sincères et profondes condoléances aux victimes de l'attentat terroriste perpétré à Londres ce week-end. Nous tenons à exprimer notre solidarité au Gouvernement et au peuple du Royaume-Uni en ces temps difficiles. Nous condamnons de la façon la plus ferme le terrorisme sous toutes ses formes, et nous tenons à réaffirmer que la République de Corée est déterminée à participer aux efforts de la communauté internationale pour lutter contre le terrorisme.

S'agissant de la nouvelle résolution adoptée vendredi dernier par le Conseil de sécurité, je voudrais dire à la Corée du Nord qu'elle doit réfléchir à ce que représente l'adoption de trois résolutions au titre du Chapitre VII au cours d'une période d'un an et demi. Il n'y a là rien de nouveau, car la communauté internationale n'a cessé de répéter que la Corée du Nord ne devrait pas poursuivre ses provocations. Par conséquent, la résolution de la semaine dernière se place dans la lignée de ce que la communauté internationale a déjà clairement indiqué à la République populaire démocratique de Corée.

Nous appuyons cette résolution, car elle avertit clairement la République populaire démocratique de Corée qu'il n'existe qu'une manière de remédier à la menace qu'elle représente pour la communauté internationale. Par conséquent, nous exhortons une fois de plus la République populaire démocratique de Corée à renoncer à ses programmes nucléaire et balistique, et à mettre un terme à tous ses actes de provocation. La République de Corée agira avec fermeté et par tous les moyens possibles, y compris les sanctions et le dialogue.

Permettez-moi de conclure en disant que, bien que la République populaire démocratique de Corée ait invoqué à maintes reprises sa souveraineté pour justifier ses programmes inacceptables, aucun autre pays souverain au monde n'en fait de même ; il ne s'agit donc pas d'un argument persuasif. Cela ne convainc personne, et je les exhorte à repenser leur position.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République de Corée. Je donne maintenant la parole au représentant de la Chine.

M. Fu Cong (Chine) (*parle en chinois*) : Monsieur le Président, la délégation chinoise souhaite commencer par condamner dans les termes les plus sévères l'attaque terroriste perpétrée le 3 juin à Londres, et par exprimer ses plus sincères condoléances aux familles des victimes innocentes ainsi que sa sincère sympathie aux personnes blessées et à leur famille. Le terrorisme est l'ennemi commun de tous les pays du monde et la Chine le combat avec détermination sous toutes ses formes. La Chine se tient aux côtés du Royaume-Uni et de la communauté internationale, et elle est prête à renforcer la coopération pour faire front commun face à la menace du terrorisme et à ses défis, et pour défendre la paix et la sécurité internationales.

Monsieur le Président, la résolution du Conseil de sécurité concernant le tir de missiles balistiques effectué par la République populaire démocratique de Corée est tout à fait claire. La Chine s'oppose à ce lancement. La résolution adoptée vendredi dernier par le Conseil de sécurité a clairement exprimé la position unanime de la communauté internationale contre le développement de la technologie de missiles nucléaires par la République populaire démocratique de Corée. Dans le même temps, la résolution réaffirme la nécessité de défendre la paix et la stabilité sur la péninsule coréenne et en Asie du Nord-est, et elle affirme l'engagement de résoudre la question par des moyens politiques et diplomatiques pacifiques, en soulignant qu'il importe que toutes les parties apaisent les tensions. La Chine appelle toutes les parties à appliquer pleinement et complètement la résolution du Conseil de sécurité concernant la République populaire démocratique de Corée, et elle appelle à un règlement pacifique du problème nucléaire sur la péninsule coréenne par le biais de la non-prolifération et de la promotion des discussions bilatérales.

La situation sur la péninsule coréenne est à la fois complexe et délicate. En ce qui concerne la question du nucléaire sur la péninsule coréenne, nous nous trouvons devant une occasion unique de revenir sur la bonne voie et de régler la situation par la négociation et la concertation. Toutes les parties doivent faire preuve de retenue et s'efforcer d'apaiser les tensions et de renforcer la confiance mutuelle par tous les moyens possibles, et non l'inverse.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Chine pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Royaume-Uni.

M. Rowland (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence et de vous assurer du plein appui de ma délégation dans vos efforts. Je tiens également à remercier les délégations qui ont exprimé leurs condoléances suite à la brutale attaque terroriste qui a eu lieu dans la capitale de mon pays pendant le week-end.

Vaincre l'idéologie qui est à l'origine de ces attaques et qui les lie entre elles est l'un des grands défis de notre temps. Les interventions militaires ne peuvent pas la vaincre à elles seules ; le maintien d'opérations antiterroristes permanentes et défensives, même si elles sont dirigées par des responsables et des professionnels compétents, ne la vaincra pas. Elle ne sera vaincue que lorsque nous réussirons à dissuader les gens d'avoir recours à la violence, et que nous leur feront comprendre que nos valeurs sont supérieures à tout ce que peuvent leur offrir les prêcheurs et les partisans de la haine.

Monsieur le Président, sur la question de la résolution du Conseil de sécurité concernant la Corée du Nord, j'aimerais noter que cette résolution a été adoptée à l'unanimité et qu'elle élargit les sanctions liées aux programmes nucléaires et balistiques illégaux de la Corée du Nord à un plus grand nombre de personnes et d'organisations. Avec cette résolution, la communauté internationale a envoyé un message clair. Nous sommes unis contre le comportement dangereux de la Corée du Nord et son mépris persistant à l'égard de la sécurité internationale. Le Royaume-Uni appelle la Corée du Nord à revenir à la table des négociations et à cesser toute activité qui viole les résolutions du Conseil de sécurité. Il s'agit du seul moyen d'apaiser les tensions sur la péninsule coréenne.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Royaume-Uni pour sa déclaration et pour les paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant de la République populaire démocratique de Corée.

M. Ju Yong-Chol (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation tient à exprimer sa ferme opposition à la résolution du Conseil de sécurité. Il s'agit d'une manifestation visible de la pratique du « deux poids, deux mesures » au sein du Conseil de sécurité. Au cours de cette seule année, de nombreux pays ont procédé à des tirs d'essai de divers types de missiles, y compris de missiles balistiques intercontinentaux : les États membres permanents du Conseil de sécurité ont procédé à plus de 2 000 essais nucléaires et plus de 7 000 lancements de satellites. Si les essais nucléaires et balistiques et les lancements de satellites constituent une menace pour la paix et la sécurité mondiales, les cas mentionnés ci-dessus devraient également être examinés par le Conseil de sécurité. La République populaire démocratique de Corée ne fait qu'exercer son droit de légitime défense pour répondre à la menace posée par les États-Unis.

Le Conseil de sécurité n'est pas un organe législatif ayant compétence pour élaborer le droit international. Il n'en a pas le droit.

Je souhaiterai terminer ma déclaration en me joignant aux autres délégations pour exprimer mes sincères condoléances et ma sympathie aux victimes du récent attentat terroriste à Londres.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République populaire démocratique de Corée de sa déclaration. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Cela ne semble pas être le cas.

Nos travaux d'aujourd'hui sont donc terminés. La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu le mardi 13 juin, à 10 heures, et elle sera suivie d'une séance informelle de la Conférence. Comme cela a déjà été indiqué, une réunion d'organisation du Groupe de travail sur la voie à suivre aura maintenant lieu, sous la présidence de l'Ambassadeur du Myanmar, M. Lynn. Nous marquerons une pause de quelques minutes pour permettre aux techniciens et aux préposés de salle de conférence de préparer la salle du Conseil.

La séance est levée à 10 h 40.